

32M11

CABBAGE WILLOWS BAY

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut de l'exploitation:
 O- Ouvert sous conditions, C- Ouvert, F- Fermé, N- Non autorisé, T- En traitement

Substance extraite:
 A- Argent, C- Cuivre, O- Orpèbre, U- Autre
 B- Sable de silice, I- Indéterminé, P- Pierre concassée, X- Calcaire
 G- Gravier, T- Terre grasse, R- Roches minérales
 D- Pierre d'imprégnation, M- Moraine, S- Sable
 E- Minerai de silice, N- Terre noire, T- Tourbe

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jacobinage, à la désignation sur carte ou par effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au jacobinage et à la désignation sur carte par arrêté ministériel
 Terrain où le droit de jacobiner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti aux conditions et obligations énoncées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Itchee Baie-James
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini
 Entente Pitogan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
 Nissinan de Besiamite, Essik, Mashewiash, Nutsahkuan

Frontières
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998 est de 14°02' nord avec une variation annuelle déclinatoire de 0,57"

Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 17

48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 17

Echelle 1:50 000
 1000 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

